



AgEcon SEARCH

RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library

This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.

Help ensure our sustainability.

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

aesearch@umn.edu

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.

L'Etat et les espaces abandonnées. L'exemple des terrasses méditerranéennes

Monique Toublanc

Abstract

The state and abandoned spaces . The example of the mediterranean terraces

This sociological study is a detailed analysis of the emergence and the progress of a public action on old agricultural spaces today neglected , the cultivated terraces.

Résumé

Cette étude sociologique analyse d'une manière détaillée l'émergence et le déroulement d'une action publique sur d'anciens espaces agricoles aujourd'hui à l'abandon, les terrasses de culture.

Citer ce document / Cite this document :

Toublanc Monique. L'Etat et les espaces abandonnées. L'exemple des terrasses méditerranéennes. In: Économie rurale. N°222, 1994. 48 heures - 48 thèses d'Économie et de Sociologie Rurales. p. 42;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1994.4953>

https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1994_num_222_1_4953

Fichier pdf généré le 26/03/2019

L'ÉTAT ET LES ESPACES ABANDONNÉS L'exemple des terrasses méditerranéennes (1)

Monique TOUBLANC

Enseignant-chercheur à l'École Nationale Supérieure du Paysage
6 bis, rue Hardy
78009 Versailles Cedex

Mots-clés : Etat des marges, nature, vide social, mémoire collective, modernité.

Résumé : Cette étude sociologique analyse d'une manière détaillée l'émergence et le déroulement d'une action publique sur d'anciens espaces agricoles aujourd'hui à l'abandon, les terrasses de culture.

THE STATE AND ABANDONED SPACES The example of the mediterranean terraces

Summary : *This sociological study is a detailed analysis of the emergence and the progress of a public action on old agricultural spaces today neglected, the cultivated terraces.*

En cette fin du XX^e siècle, certaines parties de l'espace rural français, progressivement délaissées par l'agriculture, retournent à la friche. Ce phénomène ne se produit pas dans l'indifférence. On assiste depuis quelques années à un regain d'intérêt pour ces zones condamnées du point de vue de la production agricole. Tel est le cas des terrasses de culture méditerranéennes qui ont fait l'objet entre 1981 et 1987 d'une action étatique intitulée "Programme de réhabilitation des paysages de terrasses dans le sud-est de la France". Par quels mécanismes, un espace comme la terrasse dont se désintéresse la société, retrouve-t-il un droit de cité en devenant paysage ? Pourquoi y a-t-il eu construction politique et sociale à partir d'un phénomène en apparence banal, l'abandon de certaines terrasses ? Quels sont les ressorts qui conduisent certains individus, certains groupes à être partie prenante de cette dynamique de réhabilitation d'espaces laissés pour compte par les processus de modernisation ?

A partir d'un objet certes modeste dans sa réalité produite, mais tout à fait significatif, il s'agit de comprendre mais surtout d'interpréter le rapport paradoxal que la société entretient avec la nature. Les questions posées et la démarche adoptée conduisent à une analyse transversale qui englobe toute l'épaisseur du social et du politique, du local au central. Trois concepts servent à l'analyse : vide social, modernité, État des marges.

La logique étatique

Cette étude a permis de découvrir un aspect à la fois mal connu et sociologiquement atypique du fonctionnement de l'État. Celui-ci a des politiques majeures qui ont des conséquences perverses par rapport à ses finalités propres. En l'occurrence, la politique agricole pose un problème fondamental de gestion du milieu naturel (avec toutes les représentations attachées à la nature "sauvage" et à ses périls) et de contrôle social du territoire national (notion très liée à l'histoire, mais redoublant d'acuité avec l'ouverture sur l'Europe). Pour tenter de gérer ces

contradictions, l'État crée à la périphérie de ses appareils centraux des dispositifs institutionnels aux caractéristiques particulières qu'on a appelés "État des marges". Cet État est souvent contraint de gérer des idées sur la nature plus que la nature elle-même, sous l'effet de la conception qu'il se fait, comme une partie de la société, du vide social symbolisé par la terrasse à l'abandon. En ce sens, il entre dans la modernité en prenant en charge l'inquiétude ou les idées de quelques individus. Dès lors, il est d'autant plus omniprésent qu'il apparaît plus impuissant ; ainsi en est-il quand il affronte la nature. Il est contraint de se faire expérimentateur et de suivre les cheminements aléatoires d'une société, qui fait jouer à la fois sa mémoire collective et son imaginaire pour tenter de résoudre un problème technique qui cache une question sociale.

Le recours au passé

Ce travail a aussi montré l'importance de l'entrelacement de la mémoire et de l'imaginaire collectifs dans le fonctionnement de la société française et en particulier dans les politiques de l'État dès qu'elles se réfèrent à l'espace nation et à la gestion de la nature humanisée à laquelle il s'identifie. Toute intervention étatique sur un territoire, fut-il abandonné, est une action complexe qui tire tous les fils de la vie des individus et de l'histoire des sociétés.

En conclusion, on notera que cette recherche pose aussi des questions non résolues : la première concerne la validité du concept d'État des marges. Cette fraction de l'État existe-t-elle ailleurs ? Ses caractéristiques sont-elles transposables à d'autres instances et actions de l'État ? La seconde question concerne l'Europe. Ses services sont intervenus dans le programme de la même manière que ceux de l'État français. Cette homologie invite à se demander s'il n'existe pas une "Communauté des marges" comme il existe un "État des marges" ?

1 - cf. Monique Toublanc, *L'État et les espaces abandonnés : l'exemple des terrasses méditerranéennes*, Paris, Doctorat de l'E.H.E.S.S., 1989.